

*Itinéraire VD 4*      *Lausanne - Vevey (- Martigny)*  
*Tracé 1*            *Tracé par Vidy*  
*Cartes Nationales*    *1243*

### **HISTOIRE**      *Etat Juli 1991 / FM, AF*

Une route reliant Nyon (Colonia Equestris) à Vevey (Viviscus) sans passer par le site médiéval de Lausanne est attestée dès l'époque romaine. Les milliaires de Paudex, Villette et Saint-Saphorin-Glérolles fixent son tracé au voisinage du lac, sans qu'on puisse être plus précis. Du vicus de Vidy, la voie gagnait Paudex.

Héritier de la voie romaine, le chemin médiéval est connu sur les territoires pulliéran et lausannois, en Chamblandes («quicquid vini habemus super publicam stratam» 1224) et de la Vuachère à Vidy («viatio pascuorum a Vercheria tendendo versus Vidi et a carreria turris de Ripa versus lacum» 1339). Le chemin, qui marque alors la limite nord de la juridiction du sénéchal et traverse le village primitif d'Ouchy, porte le nom de «Charrière de la Croix de Rive» («carreriam publicam que dicitur Crucis Ripe» XVe siècle). Le carrefour de la Croix d'Ouchy perpétue aujourd'hui le souvenir de son croisement avec le chemin d'Ouchy.

Le village de Cour est le principal habitat situé le long du chemin, dont les termes sont Lutry et Vidy, et, au-delà, Vevey et Morges («apud Ochiez versus Ripam juxta ... iter publicum tendens de Vizi ad Lustriacum»; «in finagio de Vizi juxta ... iter publicum quo itur a loco de Cors versus Morgiam»; «in territorio de Contignie juxta ... viam publicam tendentem a fluvio de Vizi versus Cors» 1448). Les plans lausannois de Rebeur (vers 1675: «chemin tendant de Morges à Vevay»), Gignillat (1721-23: «chemin public tendant dès Morges à Vevey») et Berney (1827-1831: «chemin public tendant de Vevey et d'Ouchy à Morges») en font connaître le tracé sur l'emplacement actuel des avenues de l'Elysée, de Cour et des Figuiers. Des travaux partiels y sont entrepris en 1757 («dans le chemin de traverse qu'il y a audit lieu [= à la Croisée d'Ouchy] tendant dès Cour contre Pully»), 1758 («chemin tendant dès la Maladaire au Chemin d'Ouchy») et 1782. En 1789, le «chemin de Cour» est classé parmi les Grandes Routes de la commune de Lausanne; il est large de 24 pieds de la Maladière à la Croix d'Ouchy; au-delà du carrefour, il n'est plus considéré comme une grande route et sa largeur avant d'entrer dans le territoire de Pully est réduite à 18 pieds («Chemin du Petit Ouchy et du Denantour»).

Le changement de largeur et de statut du chemin est la marque d'un déclassement, intervenu, semble-t-il, au XVIIe siècle. Sur les plans de Pully de 1689, le chemin passant par Chamblandes n'a plus qu'une importance locale («chemin qui va de Pully à la fin de Chamblandes», «chemin qui va du bas du village de Pully traversant la fin de Chamblandes allant au village de Cour», «chemin ou sentier de Chamblandes allant au ruisseau de la Vuachière et contre le village appelé Court») et aboutit à une simple planche permettant de traverser le ruisseau-frontière. En 1744, il est le «chemin tendant dès Cour à Lutry», en 1843 «le chemin public de Pully à Ouchy». Ce déclassement s'explique par le fait que le chemin principal a été déplacé sur les rives du lac. Il apparaît sur le plan de 1689 comme «Grand chemin allant du Port

de Pully au Port d'Ouchy passant tout le long du lac». A l'est du Port de Pully, il se poursuit, toujours au bord du lac, sous le nom de «Grand chemin de Lustry tendant du port de Pully à Lausanne». Il franchit alors à gué la Vuachère et la Paudèze.

Une dernière modification de tracé intervient vers 1830 avec la construction d'un nouveau pont sur la Vuachère et l'ouverture de l'avenue du Général Guisan, alors désignée comme «chemin public d'Ouchy au Port de Pully» (plan de Pully de 1843).

Le tracé VD 4.1 est représenté schématiquement sur l'Atlas Suisse (AS f.9 1798) au départ de «Vidi», par «Cour», «Rive», «Ouchi», jusqu'à «Paude». Au XIXe siècle, il est détrôné par le tracé VD 4.4 par Lausanne. Il est présent sur la Carte Dufour (CT 1848/XVI) comme «route cantonale de 2<sup>e</sup> classe». L'Atlas topographique de la Suisse (ATS 438 Lausanne 1873, 438bis Ouchy 1873) le signale comme «route de 3 à 5 m de largeur».

**TERRAIN** Relevé 2 Februar 2002 / nab

Ce tracé commence au rond point de la Maladière à Vidy, sous forme d'une route goudronnée de 6 m de large avec deux trottoirs, bordée d'arbres jusqu'avant la Vuachère qu'elle enjambe par un pont élargi à une arche de pierre; là la route est flanquée en amont d'un mur de soutènement de pierre de taille de 0.5 à 1.5 m, puis elle perd tout ornement végétal, n'étant soulignée de-ci de-là que par de courts murs de soutènement. Elle traverse la Paudèze sur un pont à une arche élargi par une structure en béton (fig. 1). Avant de rejoindre le tracé de VD 4.5 à l'entrée de Lustry, VD 4.1 s'accompagne côté lac d'un petit mur de pierre cimenté de 1.5 m.

*Pont sur la Paudèze  
Fig. 1 (nab, 4. 1. 2002)*



— Fin de la description —